

que " si Lhomond n'a pas mis le participe " parmi les modes du verbe, c'est évidem- " ment un oubli de part; car un mot n'est " participe qu'à la condition de faire partie " d'un verbe, sans cela ce serait un adjectif " pur et simple."

Nous croyons dire aussi bien que Jullien, que le participe fait partie du verbe, lorsque nous le considérons comme temps de l'infinitif.

Pourquoi ne pas dire au commencement de ce chapitre combien il y a de sortes de verbes, au lieu de n'en parler qu'après la conjuga- gaison des verbes *avoir*, *être*, *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre*, après les paragraphes qui font connaître la formation des temps, le sujet des verbes et les verbes irréguliers ? N'y a-t-il pas un chapitre spécial pour les dé- finitions de ces différentes sortes de verbes ? Pourquoi trouve-t-on dans le paragraphe des compléments les définitions de quelques verbes ? Jullien multiplie beaucoup les diffi- cultés de l'enseignement des verbes, lorsqu'il multiplie les subdivisions de ces derniers. Ainsi, il parle de verbes transitifs directs, transitifs indirects, intransitifs ; il divise les verbes réfléchis en réfléchis absolus, ré- fléchis directs, réfléchis indirects, et réflé- chis à deux compléments. Enfin, quoique Jullien dise dans sa préface que "dans ce chapitre, les divers sujets ont été mis dans un meilleur ordre," nous ne partageons point son opinion ; au contraire, nous sommes convaincu qu'il a remplacé la clarté de Lhomond par une véritable confusion.

CHAPITRE VI.

LE PARTICIPE.

Dans ce chapitre, Lhomond nous donne des règles concernant le participe passé, et Jullien n'en donne aucune. Celui-ci s'est " réservé de faire connaître dans un petit traité des participes toutes les règles particulières." Comme toutes ces règles peuvent très-bien se réduire à quatre, Jullien aurait mieux fait de nous les donner ici ; il se fût mieux as- suré la gloire de les apprendre à ceux qui pourraient ne pas lire son traité des participes après avoir parcouru son essai de grammaire légèrement retouchée.

Les autres chapitres, qui n'ont reçu que des augmentations imperceptibles, sont en même temps ceux qui renferment le moins d'incorrections.

Ces observations devront suffire, croyons-nous, pour engager les instituteurs à mettre de côté la Grammaire Française de Lhomond revue par B. Jullien, et à n'employer que l'ancienne édition.

LA MAISON DES CHAMPS.

(Suite et fin.)

Jean se sentait défaillir. Il tomba sur un siège, et se mit à pleurer avec désolation.

— Eh ! bien, jeune homme, continua M. de Lézerec, je lis dans votre âme : vous aimez Madeleine ; votre amour était pur et dévoué, je le sais. Madeleine aussi vous aimait sans le savoir. Votre départ a fait éclater dans son cœur l'explosion d'un sentiment qu'elle ne s'avouait pas. Je regarde cette enfant comme ma propre fille, c'est un ange de pureté et de modestie ; il faut la sauver !.....

— Ah ! Monsieur, que ne le puis-je au prix de tout mon sang ! mais, hélas ! ne voyez-vous pas qu'un devoir non moins sacré

— Je vois tout, je comprends tout ; mais la vie de ces deux femmes m'est chère. Aussi me suis-je hâte d'écrire à madame Bertin que vous ne partiriez pas pour la Martinique et que bientôt vous seriez de retour à Douarnenez.

— Monsieur ! monsieur ! vous avez bien fait ! je vous remercie !

— A la bonne heure ! Ainsi vous n'allez pas à la Martinique !

— Vous avez bien fait, monsieur, je le ré- pète, d'envoyer à ces dignes femmes une con- solation qui les calmera, qui essuiera leurs larmes. Oh ! l'illusion est une fleur du ciel ! Je vais aussi écrire à Douarnenez pour confir- mer l'espoir de mon prochain retour. Le temps adoucit bien des peines, le temps ren- dra de jour en jour le souvenir de notre sépa- ration moins amer. Madeleine sera sauvée, et moi, monsieur, moi je vais partir, à la garde de Dieu !

— Mais vous me ferez mentir.

— Ah ! monsieur, reprit Jean avec une exal- tation sublime, ce mensonge est un devoir qui nous honore tous deux. Le choix sans doute est bien dur entre un père ou un bienfaiteur, qui souffre sur la terre étrangère, et une femme aimée qui peut mourir ! Mais, pardon- nez-moi de vous le dire : les droits d'un père sont plus anciens, plus sacrés devant Dieu, que ceux d'un autre amour. Le capitaine Josselin ne ferait que cesser de m'aimer, si je l'abandonnais ; mais Madeleine, monsieur, Madeleine me mépriserait, si je ne restais pas digne d'elle ! Laissons Dieu nous protéger ; Dieu, qui est si bon, même pour ceux qui l'of- fendent, ne voudra pas briser une fille inno- cente !

— Votre éloquence part du cœur, répliqua froidement M. de Lézerec. Mais je n'en re- viens pas moins à ce que je disais tout à l'heure. Non, M. Jean, vous n'irez pas à la Martinique, parce que, maintenant, ce serait inutile.